



PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE
Service régional de l'équipement de la région d'Ile-de-France

APPROUVÉ PAR LE DÉCRET 76 577 DU 1 JUILLET 1976

Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France

JUILLET 1976

CARTE N° 6 COMPOSITION URBAINE

ECHELLE 1/150.000

- MOYENS DE MISE EN FORME DU PAYSAGE**
- PAR LES MASSES BÂTIES**
- Constructions étagées (soit mise en valeur d'un versant, soit étagement de constructions en hauteur)
 - Autres talus bâtis
 - Front bâti ordonnancé
 - Zone de front des villes nouvelles
- PAR LES MASSES PLANTÉES**
- Sur versants et talus principaux
 - Autres talus
 - Paysagement des berges
 - Alignement planté
 - Alignement planté principal
 - Front ou corniche boisé(e)
- VUES SUR L'AGGLOMÉRATION A PARTIR DES AUTOROUTES**
- Réseau routier principal
 - Perspectives s'ouvrant lors du franchissement des reliefs ou des cours d'eau
 - Principales zones de convergence de vues autoroutières
 - Grands accès autoroutiers vers l'agglomération
- AMBIANCE PAYSAGÈRE PRINCIPALE**
- Cours d'eau et abord (fleuve et lit inférieur)
 - Vallon
 - Paysage urbain
 - Paysage rural
 - Agglomération suburbaine intégrée par des plantations au paysage rural ou forestier
 - Paysage forestier
- PRINCIPAUX REPÈRES**
- Centre ancien de Paris
 - Centre urbain principal (ville nouvelle et pôle restructurateur)
 - Repères monumentaux
- CAÛEVAS FONCIER ET VIAIRE**
- Dont axes majeurs
- POINT SIGNALÉ POUR SA POSITION TOPOGRAPHIQUE SINGULIÈRE**